Ordinateur public

Un ordinateur est mis à la disposition des Luzarchois en mairie. ce nouveau service permettra aux usagers de pouvoir accéder à tous les sites officiels gouvernementaux, du conseil départemental, de pôle emploi, des impôts, etc.

Un règlement d’utilisation est affiché en mairie. Pour toute utilisation, s’adresser directement à un agent (Celui-ci ne sera en aucun cas dédié pour une aide à l’utilisation).

Documents
Règlement intérieur - ordinateur public